

Groupe de travail inter-CPias

Transition écologique en santé

550 hygiénistes ont répondu à l'enquête*
"Prévention du risque infectieux et
transition écologique"



* Enquête proposée par le CPias Occitanie entre le 04/07/2023 et le 15/09/2023, inspirée du questionnaire MATIS : "Besoins et attentes des hygiénistes". Recteur du Dr Philippe Caranco.

Votre perception



des hygiénistes considèrent que le système de santé a un impact fort sur l'environnement



Place de l'hygiéniste dans les changements de pratiques induits par la transition écologique

Les engagements déjà pris

Plus de 50%
des répondants

- Tri des déchets (81,8%)
- Abandon de la javel
- Fontaines à eau réfrigérantes
- Bon usage des gants
- Entretien automatisé des DM

Les engagements à développer

Au moins 30 %
des répondants

- Eco-nettoyage
- Réducteurs de débit sur l'eau
- Réduction de l'usage des lingettes à UU

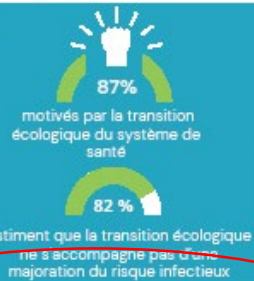
Les engagements à accompagner

Moins de 20 %
des répondants

- EPI réutilisables
- DM réutilisables vs ceux à usage unique

Vos leviers, vos besoins et vos freins

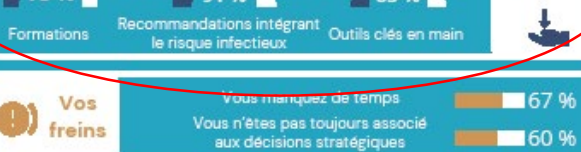
Vos leviers



estiment que la transition écologique ne s'accompagne pas d'une majoration du risque infectieux



Vos besoins



Et d'après vos témoignages :

Vos leviers vos besoins vos freins



Et de nombreux remerciements !
Octobre 2023

Enquête réalisée en 2023 par le CPias Occitanie auprès des professionnels de la PRI

Formation
Recommandations
Outils clef en main

GT interCPias

Transition écologique en santé et PCI

Pilotes



1 feuille de
route



Le vendredi
1 fois/mois
pendant 1h



16 CPias /17 parties prenantes
20 membres



4 sous groupes de travail

- Argumentaires : S. LEFLOT
- Veille : AG VENIER
- Formation : P. CARENCO
- Outils : S. CANQUET

Objectifs

- Aider les professionnels de la PCI à intégrer la TES dans les actions de prévention et de contrôle des infections
- Proposer des outils pour accompagner les modifications de pratiques induites par la TES en toute sécurité

Déjà 3 réunions



1 logo

Donner de la lisibilité au GT



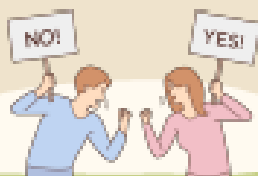
Tour de France

- Déclinaison régionale de la feuille de route ministérielle
- Faire connaître le GT aux acteurs régionaux



Outils

- Déclinaison opérationnelle et sécuritaire (PCI) des recommandations nationales (SFED...)
- Fausses bonnes idées



Argumentaires

- Recueil des questions des professionnels de PCI, hiérarchisation et argumentaires
- Fausses bonnes idées



Formation : webinaire thématique (1h)

- Point réglementaire
- Exposé par expert
- Fausses bonnes idées
- RETEX



Veille

- Rester informé : ça va très vite
- Appui mission MATIS/ définition de mots clés

Les échéances

- **Accompagner les évolutions en garantissant la sécurité des soins**
 - **Gestion des déchets d'activités de soins**
 - Avis du HCSP (juin 2023) et mise à jour du guide national (version consolidée DGS/HCSP présentée le 14/11)
 - **Utilisation des Eaux Impropres à la Consommation Humaine (EICH) dans les structures de soins**
 - Décret n° 2024-796 du 12 juillet 2024 et arrêté
 - **Qualité de l'air intérieur dans les ERP**
 - **Réutilisation des DM à usage unique**
 - Règlement européen 2017/745/UE
 - Expérimentation en France
 - **La loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire**
 - 0 plastique jetable d'ici 2040

Les travaux déjà réalisés par le groupe

- Webinaire 2024 « Pourquoi aller vers l'éco-nettoyage ? »
 - **765 connexions individuelles ou d'équipe**
 - <https://www.preventioninfection.fr/actualites/groupe-inter-cpias-le-replay-du-webinaire-eco-nettoyage-est-disponible/>
 - **FAQ en cours de relecture**
 - « Place et usage de la microfibre réutilisable pour l'entretien des locaux en ES et ESSMS » (note SF2H à paraître)
- Webinaire 2025 : « Usage raisonné de l'eau » (24 juin)
 - Faites nous parvenir vos questions !
- Sous groupe « outil » et « argumentaire »
 - **Eau et prévention du risque légionelle**
 - **Entretien des cale-dents (SFED)**
 - **Changement de tenue au bloc opératoire**
 - **Fréquence de changement du linge de literie hospitalier (en cours)**

Eau et prévention du risque légionnelle

Les bonnes pratiques



Les éco-faux pas



J'installe des points d'eau sur le réseau sans avis préalable.
Je maintiens des points d'eau non utilisés.

- Actions supplémentaires d'entretien, de purge et de prélèvement d'eau
- Augmentation des coûts en temps d'agents, de consommation d'eau et de produits d'entretien

Je diminue les températures de production de l'eau chaude sanitaire.

- Prolifération de légionelles dans les réseaux d'eau

Utilité des points d'eau

- Évaluer régulièrement l'utilité de chaque point de puisage
- Retirer les points d'eau non utilisés si possibilité de retrait au plus près de la boucle
- Étudier le remplacement d'un point d'eau de lavage des mains par un distributeur de SHA
- Demander l'avis de l'hygiéniste lors de travaux sur le positionnement des points d'eau

Prévention des variations de température

- Calorifier le réseau (eau froide et eau chaude), les ballons de stockage et échangeurs à plaque
- Faire auditer son réseau d'eau pour l'optimiser (analyse des risques), voire procéder à son équilibrage*
* Si différence de température entre départ et retour de boucle supérieure à 5-7°C
- Étalonner annuellement les thermomètres situés sur les installations
- Surveiller quotidiennement la température au niveau des ballons d'eau
- Mitiger l'eau chaude sanitaire au plus près des points d'usage et non sur le bouclage

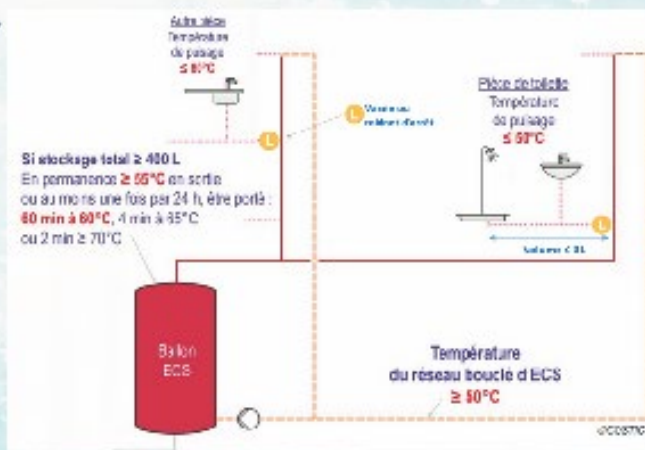


Schéma de la production d'eau chaude sanitaire (ECS) librement inspiré du guide Costic versions 2007 et 2021

Les éco-faux pas



J'arrête les purges des points d'eau non utilisés en cas de sécheresse.



- Stagnation d'eau dans le réseau favorisant le risque de prolifération bactérienne



J'installe des systèmes de brumisation collective.



- Surconsommation d'eau
- Augmentation du risque de contamination par inhalation de microgouttelettes
- Risque de gîtes larvaires de moustiques

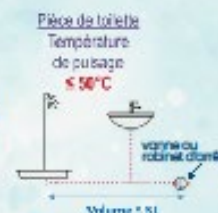
Les bonnes pratiques



Gestion des points d'eau

Points d'eau durablement non utilisés

- Procéder à leur recensement exhaustif
- Privilégier la coupure d'alimentation en eau du service ou du point d'eau concerné au niveau de la boucle (présence de vanne ou robinet d'arrêt à la boucle permettant de vider la canalisation - schéma ci-contre)
- Ne pas créer de bras mort (canalisation contenant de l'eau stagnante entre la boucle et le point de puisage)



Si absence de vanne ou point d'eau ponctuellement utilisé

- Purger toutes les 48h en eau mitigée, avec une durée correspondante au temps de renouvellement du volume stagnant (stabilisation de la température*)
- Tracer les purges
- Demander l'avis de l'hygiéniste et des services techniques pour adapter les prélèvements d'eau et la pose de filtres éventuels

* Pour limiter le gaspillage, 1 min suffit amplement si le réseau est fonctionnel. Temps de référence = durée maximale pour obtenir de l'eau la plus chaude possible à température stabilisée

En cas de canicule

- Fournir des brumisateurs individuels (bombes aérosols)
- Prévoir, lors de la conception des locaux, des lieux avec températures contrôlées avec climatiseurs entretenus

LINGE DE LITERIE EN STRUCTURES SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

Quels sont les différents éléments constitutifs de la literie ?



- Surdimensionné pour recouvrir l'intégralité de la literie

- Polaire
- 100% polyester

- Drap plat en polycoton**
 - Veiller à réaliser le pli d'aisance
- Drap demi-housse en jersey-coton**
 - Poches aux pieds
 - Maille tricotée, plus légère, plus souple et élastique
 - Gain de temps (réfection du lit à 1 personne)
 - Pas de repassage ni de calendage

- Génératrice de plaies d'escarre et d'incontinence
- Inconvénient : non lavable à haute température
- Matelas protégé par une housse imperméable

- Drap plat en polycoton ou drap housse en jersey-coton

- Recouvert d'une housse intégrale en tissu enduit de polyuréthane
- Cette housse est imperméable, classée anti-feu M1, nettoyable et désinfectable par essuyage humide



- Polycoton ou jersey-coton
- Forme sac sans rabat

DOCUMENT DE TRAVAIL

LINGE DE LITERIE EN STRUCTURES SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

IMPORTANT

- Le patient alité contamine rapidement tous les éléments du linge de lit avec sa flore microbienne. Le changement d'un élément isolé ou les rotations d'éléments (ex : drap du dessus devenant drap du dessous) n'ont donc aucun sens sur le plan de la propreté microbiologique.
- La disponibilité des stocks de linge ne doit pas être utilisée comme critère d'adaptation de la fréquence de réfection du lit.
- Il n'existe pas de recommandations sur la fréquence idéale de réfection du lit et l'absence d'habitudes de service qui peuvent être très différentes d'un service à l'autre au sein d'une structure.
- Un lit souillé doit être changé au plus vite indépendamment de la fréquence de réfection.

Quelles fréquences de réfection du lit ?



Patient alité

Avec toilette au lit

soins (ne gardant pas le lit en continu pendant la journée)

1 fois / semaine en ESSMS

Privilégier la réfection du lit le ou les jour(s) de réalisation de la ou des douche(s)

1 à 2 fois / semaine en sanitaire

Quels facteurs sont à prendre en compte pour ajuster cette fréquence ?

Caractéristiques du patient / résident

- Transpiration excessive
- Immunodépression
- Pathologies cutanées infectieuses ou non
- Patient hyperalgique (réfection moins fréquente dans ce cas)

Nature des soins ou du service

- Soins techniques nécessitant un environnement de soins maîtrisé (cathéters centraux...) en lien avec la typologie du service (soins intensifs, réanimation...)
- Acte invasif (intervention chirurgicale)
- Protocole de service (ex : mise en œuvre des Précautions Complémentaires Contact)

Besoin exprimé par le patient ou par la famille (fin de vie)

Sensation d'inconfort du patient ou du résident perçue par le soignant